

Créa'fonds pour une économie solidaire de la création



Créé en 2008, le collectif Créa'Fonds réunit des lieux de diffusion, des collectivités publiques, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des partenaires financiers privés et des compagnies autour du soutien de la production et de la diffusion du spectacle vivant.

Le soutien se traduit par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement technique et financier des projets de création. Ce dispositif repose sur une mutualisation de capitaux et de compétences à laquelle chaque membre du collectif contribue, notamment par le versement annuel d'une contribution financière pour la constitution d'un fonds. Ce fonds est géré par un des membres du collectif, l'Office Artistique de la Région Aquitaine depuis janvier 2011. Il est utilisé pour des apports en production.

Le dispositif Créa'Fonds s'adresse à des compagnies ou collectifs d'artistes ayant des projets de création en phase d'ébauche ou de démarrage, qui souhaitent bénéficier d'une aide à la structuration économique et financière (projet et/ou structure). Pour bénéficier du dispositif Créa'Fonds, la compagnie doit être proposée au Collectif par au moins l'un de ses membres, convaincu de l'intérêt de son projet. Le projet doit répondre aux critères de sélection prévus par le Règlement intérieur et, après décision collective, faire l'objet d'une procédure d'instruction qui s'achève par un vote des membres du Collectif (1 membre = 1 voix).

Les projets retenus bénéficient a minima d'un apport en production, d'engagement sur la diffusion et d'un accompagnement personnalisé et durable.
Des outils sont mis à la disposition des porteurs de projets pour les aider dans leur démarche :

➤ **le Référentiel [+],**

un outil méthodologique permettant de penser la faisabilité des projets – équilibre entre les contraintes financières et les demandes artistiques - pour définir des stratégies (financière, partenariale...) dans l'objectif d'une viabilité économique. Le Référentiel permet de valider le projet initial d'une compagnie en proposant une décomposition de la production en 3 étapes : conception de l'œuvre, mise en œuvre de la production et pré-commercialisation de la production, de mieux comprendre l'ensemble des coûts inhérents au projet (de sa création jusqu'à sa diffusion), d'identifier le "coût réel de production" et d'inscrire la production dans une logique de production immobilisée.

Pour en savoir plus :

- **le Règlement intérieur [+]** explique le fonctionnement du collectif, les critères d'éligibilité des projets et les modalités d'accompagnement de ces projets.
- **la Charte des bons usages [+]** expose les valeurs et ambitions du collectif, les engagements des membres et des compagnies dont les projets ont été retenus.

➤ **Membres du collectif Créa'fonds**

Les membres adhèrent au collectif en signant une convention pour 3 ans et s'engagent conformément aux bons usages détaillés dans la Charte.

Collectivités publiques ou assimilées et Lieux de diffusion

Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (IDDAC) - Agence culturelle de la Gironde
Office Artistique de la Région Aquitaine (OARA)
l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
le Centre culturel de Sarlat
RESEAUance(s) - culture en proximité (Dordogne)
le Département du Lot-et-Garonne
Fumel Communauté
la Ville de Nérac / Espace culturel d'Albret
le Département des Landes
Mairie de Libourne – service municipal Festivités et Actions Culturelles
Mairie de La Teste-de-Buch

Mairie de Villenave d'Ornon
Mairie de Canéjan - Centre Simone Signoret
EPCC Le Carré - Les Colonnes, Scène conventionnée - Saint-Médard-en-Jalles / Blanquefort
Le Champ de Foire - Saint André de Cubzac
Glob Théâtre - Bordeaux

Partenaires fondateurs

Aquitaine Active
Département de la Gironde,
C2RA Aquitaine,
CNAR Financement
et CNAR Culture

Compagnies bénéficiaires

• Compagnies membres

Opéra Pagai
Tombés du ciel
Le Petit théâtre de pain
La Grosse Situation
La Boîte à sel
Collectif AIAA

• Compagnies associées

Collectif Yes Igor
Les Visseurs de clous
Bivouac Cie
Le Bruit des ombres
Compagnie Lazzi Zanni

De 2009 à 2015, 10 créations ont bénéficié de l'apport Créa'fonds

- *High Dolls* / Opéra Pagai
- *Le jour où je suis tombée amoureuse de ma mère* / Cie Tombés du ciel
- *Le Siphon* / Le Petit Théâtre de Pain
- *Voyage extra-ordinaire* / La Grosse situation
- *Play* / Cie la Boîte à sel
- *Encore heureux* / Collectif Yes Igor
- *Badoum* / Collectif AIAA
- *La Femme de l'ogre* / Les Visseurs de clous
- *A corps perdus* / Bivouac Cie
- *Jérémy Fischer* / Le Bruit des ombres
- *Être le loup* / Cie Lazzi Zanni

CONTACT IDDAC

Marina Betz 05 56 17 36 27

marina.betz@iddac.net